

EN ROUTE POUR LE Sud



LE JOURNAL DE SUD ÉDUCATION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Édito

Encore une rentrée de m... !

Léa Docus
Christopher Pereira

"Tout le monde déteste l'Éducation nationale" : les parents, les enfants, les ministres, et même les enseignant·e·s, puisqu'un quart d'entre eux veut quitter la profession. Voilà où nous en sommes après un travail de sape de plusieurs décennies, les gouvernements néo-libéraux successifs, au service du patronat et des plus riches. Après les hôpitaux, c'est l'école.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons plus de ministre de tutelle. Nous en serons au 7e en trois ans, chacun·e avec ses lubies : SNU, groupes de niveaux... Qui ne passent pas l'épreuve de la réalité. Un point commun : la mise en place de mesures idéologiques au mépris des recherches en pédagogie et sciences sociales, le tout sans le moindre dialogue avec les acteur·e·s de terrain et leurs représentant·e·s. Cela démontre bien le mépris des gouvernants pour nous, personnels de l'Éducation nationale. Les suicides sur nos lieux de travail ne sont désormais plus chose rare. Le dernier en date, celui de Caroline Grandjean, victime de lesbophobie dans son école, et victime secondaire de la part de la hiérarchie, montre le manque absolu de soutien par l'institution.

SÉBASTIEN LECORNU NOMMÉ À MATIGNON :
LE MESSAGE DE MACRON À TOUTS LES FRANÇAIS



Deux mesures simples permettraient de redonner de l'attractivité à la profession et améliorer l'accompagnement des élèves. Premièrement, une revalorisation salariale est indispensable. Un enseignant gagne 1000 € de moins que les autres fonctionnaires de catégorie A, ils ont perdu en 20 ans 30% de leur pouvoir d'achat. Un enseignant gagnait 2,3 SMIC en début de carrière, c'est 1,1 aujourd'hui ; et il finit aujourd'hui à 2,3 SMIC en fin de carrière, contre 3,5 SMIC en 1989. Nous sommes parmi les

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| Édito - Encore une rentrée de m... ! | 1 |
| Pédagogies « alternatives » : quand la droite et l'extrême droite s'en emparent - suite..... | 2 |
| Retour à Duruy..... | 5 |
| Bulletin d'adhésion 2025-2026..... | 8 |



Permanences tous les vendredis

Local Solidaires 66
4 bis, avenue Marcelin Albert
66000 Perpignan
📞 06.84.89.01.17
✉ 66@sudeducation.org
🌐 www.sudeducation66.org
🌐 SUD éducation 66

"EN ROUTE POUR LE SUD"

Journal trimestriel

édité par Sud Education 66
4bis av. Marcelin Albert - 66000 Perpignan
et imprimé par Routage Catalan
58 avenue de Rivesaltes
66240 Saint-Estève
n° 87 - Septembre Octobre Novembre
2025
ISSN 2427-5026
n° de CPPAP : 0923 S 06756
Dépôt légal : à parution
Directeur de publication :
Christopher Pereira

L'ÉQUIPE SYNDICALE :

Christopher Pereira (déchargé)
Léa Docus (déchargée)
Roxane Harington
Marc Anglaret
Hélène Molin
Michel Benkemoun
Anne-Julie Borne
Nina Castellarnau
Raphaël Desalle

professeurs les moins bien payés de l'OCDE, ce qui est scandaleux pour la 7e puissance mondiale. Deuxièmement, la réduction du nombre d'élèves par classe. Là encore, nous sommes parmi les moins bons des pays riches, avec des classes surchargées. Cela a un impact négatif sur les conditions de travail des enseignants ainsi que sur celles des élèves.

Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrons mener à bien nos missions qui sont celles d'un service public de l'Éducation nationale au service de toutes et tous les élèves. À ce prix que nous recruterons des personnels qualifiés et engagés. À ce prix que nous lutterons efficacement contre le harcèlement. À ce prix que nous mènerons une réelle politique d'inclusion scolaire. À ce prix que nous pourrons former, de façon juste et égalitaire, des citoyen·ne·s aptes à répondre aux défis, non pas de demain, mais d'aujourd'hui.

Pédagogies « alternatives » : quand la droite et l'extrême droite s'en emparent

suite



Christopher Pereira

Pour (re)lire les deux premières parties de cet article, nous vous invitons à consulter le site sudeducation66.org > Publications > Le journal du 66.

3. Des propositions pédagogiques au service du capital : l'engouement autour du livre de Céline Alvarez

La question pédagogique nous apparaît centrale dans notre réflexion. Dans le même esprit qu'un François Rabelais qui déclarait que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme », la pédagogie n'est pas exempte d'instrumentalisation politique au détriment de toute éthique. Le sociologue Jean-Pierre Terrail l'affirmait d'ailleurs : « Construire l'innovation pédagogique au sein de pratiques scolaires ségrégatives est ce que l'on peut imaginer de plus réactionnaire ». Or, c'est exactement ce à quoi nous assistons. En effet, dans les médias et au niveau institutionnel se développe un réel engouement pour des méthodes pédagogiques comme celles inspirées de Montessori ou proposées par Céline Alvarez et qui ne remettent pas fondamentalement en cause le système scolaire actuel.

Née en 1983, Céline Alvarez passe le concours de professeur des écoles en 2009 puis est affectée à Gennevilliers à la rentrée 2011 pour entamer une expérimentation. Cette expérimentation dure 3 ans à l'issue desquels elle n'est pas renouvelée. L'enseignante en tire un ouvrage intitulé *Les Lois naturelles de l'enfant*. Paru en 2016 aux éditions Les Arènes, celui-ci connaît un succès sans commune mesure, avec 220 000 exemplaires vendus en trois ans, porté par un surprenant engouement médiatique. On retrouve des articles dans des quotidiens de référence pourtant très opposés sur leur ligne éditoriale, comme *Le Monde* ou *Le Figaro*. Pourtant, cet ouvrage pose problème à plusieurs égards.

Le livre de Céline Alvarez se révèle d'emblée très ambitieux dans ses objectifs : tout simplement, la « révolution de l'éducation, à l'école et pour les parents ». La méthode utilisée est un mélange de pédagogie Montessori, enrichie par les neurosciences, le tout accompagné d'affirmations sur les prétendues « lois naturelles » de l'enfant. On lit sur la quatrième de couverture : « L'enfant naît câblé pour apprendre et pour aimer. Chaque jour, les neurosciences nous révèlent son incroyable potentiel ». Ce qui paraît séduire le public, c'est que l'autrice semble avoir trouvé la recette miracle et une nouvelle pédagogie « révolutionnaire ». Pourtant, peu de choses se révèlent nouvelles et les conditions de réalisation de l'expérience pédagogique menée par Céline Alvarez collent peu au quotidien des enseignants.

En réalité, Céline Alvarez a pu bénéficier de soutiens particulièrement puissants lorsqu'elle a mené son projet, notamment celui de Jean-Michel Blanquer, alors en poste à la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire. Cela lui permet par exemple d'avoir moins d'élèves dans sa classe, un emploi du temps adapté, une ATSEM supplémentaire, et le suivi de la même cohorte sur les trois années.

L'enseignante reçoit également le soutien financier de l'association « Agir pour l'école » dont on peut rappeler que le même Jean-Michel Blanquer était membre du comité directeur

1. Rousseau Noémie, « Céline Alvarez, un peu trop classe ? », *Libération*, 4 septembre 2019.
https://www.liberation.fr/debats/2019/09/04/celine-alvarez-un-peu-trop-classe_1749304/ (consulté le 27 décembre 2024)

jusqu'en 2017. L'association est aussi liée au fameux Institut Montaigne qui agit comme lobby néolibéral dans les politiques éducatives au service du grand patronat. L'apport est conséquent : 10 000 € de matériel pédagogique essentiellement Montessori, ainsi que le salaire d'une ATSEM en supplément.

Enfin, le projet est mené en collaboration avec l'équipe du neuroscientifique Stanislas Dehaene, proche encore une fois de l'ancien ministre de l'Éducation nationale. À ce stade, ce sont tout simplement les moyens du privé qui sont mis dans cette expérience, avec les effets délétères dénoncés par Philippe Meirieux puisqu'elle nourrit « les aspirations pour les écoles privées alternatives, lieu dans lequel on se retrouve entre gens de même conviction, un entre-soi protégé, privé¹ ». Autrement dit, des pratiques scolaires ségrégatives, comme nous l'évoquions plus haut.

D'un point de vue scientifique, aucun rapport indépendant permettant de valider l'expérimentation de Gennevilliers n'a été publié à ce jour. L'enseignante, à travers son ouvrage, s'est présentée comme une chercheuse, mais n'a jamais publié d'article qui ne soit validé par la communauté scientifique. Les « lois naturelles de l'enfant » relèvent davantage d'une philosophie inspirée du « développement personnel » tendance New Age que de preuves tangibles. Céline Alvarez prétend être « apolitique ». Pourtant, son approche est compatible avec l'idéologie libérale et individualiste qui imprègne notre société en mettant de côté tout ce qui relève des structures sociales qui construisent l'enfant. Selon l'autrice, les progrès de l'élève dépendent d'une méthode, pas forcément de toute la question sociale qui l'entoure. Nous sommes sur la mise en avant de l'épanouissement personnel de l'enfant, en laissant de côté l'émancipation collective. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'ensemble du projet tourne autour de la pédagogie Montessori.

Dans un article paru dans la *Revue du Crieur*², l'historienne Laurence de Cock rappelle les propos de Céline Alvarez sur France Inter le 31 août 2016 : on peut refonder l'école à condition

2. De Cock Laurence, « Céline Alvarez, le business pédagogique » in *La Revue du Crieur*, n°6, janvier 2017.
<https://shs.cairn.info/revue-du-crieur-2017-1-page-102?lang=fr> (consulté le 27 décembre 2024)

« d'arrêter les débats idéologiques sur l'éducation ». Pourtant, tout dans cette démarche est idéologique, y compris dès l'origine, quand on lui demande pourquoi elle a passé le concours :

« C'était pour infiltrer le système et parvenir à le changer, pas pour enseigner. Je me laissais trois ans pour proposer un environnement de classe faisant l'effet d'une bombe pédagogique, trouver les bons outils permettant de révéler spontanément tout le potentiel des enfants, et réussir à les diffuser auprès des enseignants³. »

Tout comme Céline Alvarez, Maria Montessori se revendiquait « apolitique » et disait mettre de côté les idéologies. Malheureusement, en faisant cela, on rend sa pratique compatible avec tous les régimes, y compris la pensée politique de la droite et de l'extrême droite, ainsi qu'avec l'idéologie néolibérale dominante⁴.



« C'était pour infiltrer le système et parvenir à le changer, pas pour enseigner. »

Conclusion

En conclusion, nous avons pu d'abord mettre en évidence la stratégie d'entrisme néolibéral du grand patronat dans l'école. Cet entrisme dépasse l'unique sphère de l'enseignement privé – réservé aux élites – pour influer en profondeur sur l'enseignement public à travers des partenariats, le but étant d'y former la future main-d'œuvre. En parallèle et en complémentarité, l'extrême droite œuvre également dans la critique de l'école publique et milite pour le développement d'écoles hors contrat afin d'y développer un enseignement basé sur les valeurs du catholicisme traditionnel. En visant,

avec Espérance Banlieues, les quartiers défavorisés, elle agit en réalité dans une logique de reconquête de ces populations, en cohérence avec l'idéologie raciste et coloniale qui la sous-tend. Enfin, et c'est le point commun entre ces initiatives, ces dernières se développent autour d'une stratégie marketing basée sur l'utilisation de pédagogies « alternatives ». Or, les méthodes dispensées dans ces écoles, liées avec l'idéologie néolibérale, transmettent en réalité des valeurs qui lui sont propres – l'individualisme, la concurrence, le patriotisme – afin de défendre ses intérêts de classe et ses priviléges. Imprégnée de technoscientisme, elles fournissent en outre un marché fructueux au grand patronat.

Face à cette dynamique, il nous apparaît d'autant plus nécessaire de défendre une école et des pédagogies réellement émancipatrices, à la fois sur les dimensions individuelles et collectives. Non pas une école qui réponde aux besoins du marché du travail, des entreprises et du capital, mais une école qui permette de préparer le monde de demain confronté à des défis toujours plus nombreux et urgents – écologie, guerre, fascisme, oppressions. Les pédagogies que nous défendons – pédagogie coopérative de Freinet, pédagogie institutionnelle de Oury, pédagogie des opprimé·e·s de Freire, entre autres – sont politiques et incompatibles avec l'idéologie néolibérale et les valeurs de la droite et de l'extrême droite. Nos pédagogies ne sont pas juste alternatives, elles sont émancipatrices. Elles se veulent au service de toutes et tous, résolument du côté des plus fragiles, et déterminées dans la réduction des inégalités. Elles s'opposent à la ségrégation du privé, critiquent les orientations ministérielles toujours au service des plus aisés, et défendent un service public d'éducation nationale unique. Heureusement, nous sommes nombreuses et nombreux à lutter et à proposer des initiatives pédagogiques, à la fois individuelles – dans nos classes – et collectives – à travers des mouvements comme les ICEM ou des projets locaux sur des établissements. Face à ces offensives, continuons à revendiquer une autre école pour une autre société, moins inégalitaire et plus juste.

3. Battaglia Mattea, « Céline Alvarez, une institutrice révolutionnaire », *Le Monde*, 4 septembre 2014

4. Jeff Bezos, patron d'Amazon, ou Elon Musk, patron de Tesla, SpaceX et X, ont tous deux fondé des écoles Montessori.

Exceptionnelle, l'école élémentaire Victor Duruy de Perpignan l'est à bien des égards. L'exception, c'est ce qui s'éloigne de la norme et des standards, or comme toute école REP+, Duruy s'écarte en premier lieu de la « norme » sociologique : elle se situe dans le quartier le plus pauvre de France métropolitaine d'après l'Observatoire des inégalités. Pour pallier les difficultés inhérentes à l'exercice du métier dans un contexte aussi défavorisé, les collègues de l'école ont mis en place un fonctionnement pédagogique lui-même exceptionnel : pédagogie flexible ou semi-flexible dans la plupart des classes, multiniveaux... l'espace des salles n'y ressemble plus aux traditionnelles rangées de tables faisant face au bureau magistral et au tableau !

L'exceptionnel pédagogique pour répondre à l'exceptionnel sociologique ? C'est indéniablement le pari réussi de cette équipe, mais à quel prix et pour quelle reconnaissance ? Au prix d'un investissement et d'un travail eux-mêmes exceptionnels eu égard aux moyens institutionnels alloués. Quant à montrer de la reconnaissance, c'est un peu l'objectif que je me fixe en revenant pour quelques heures dans mon ancienne école, dix ans après l'avoir quittée, afin d'observer ces collègues, qui m'ouvrent leurs classes en toute confiance. Un énorme merci à eux/elles !

La perspective de cet article est volontairement subjective : c'est avec le regard d'une ancienne PE désormais enseignante en lycée, doublé de l'œil acéré d'une syndicaliste que j'observe cet univers à la fois familier et étrangement lointain. Qu'est-ce qui a changé (ou pas) ? Comment expliquer une telle longévité et un tel dévouement après parfois plus de 10 ou 15 ans d'exercice dans la même école ? Comment expliquer de telles réussites dans un contexte où réussir est quasiment mission impossible ? Et peut-on réellement ériger l'exceptionnel en modèle ou en règle ?

L'école élémentaire Victor Duruy

L'école est située dans le quartier du Bas Vernet à Perpignan, au cœur de la cité Clodion. Elle accueille 224 élèves dont 9 EANA1 et 9 ESH2 dans 13 classes : 4 CP dédoublés, 3 CE1 dédoublés, 6 classes multi-niveaux (CE2-CM1-CM2) et un dispositif UP2A3.

L'équipe est composée de 16 enseignant·e·s, 5 AESH, 1 Psy-EN (deux demi-journées), 1 enseignante RASED4 (un jour et demi) et un directeur entièrement déchargé. C'est certainement l'un des changements majeurs que je constate dès mon arrivée : le nombre d'adultes a tout simplement doublé par rapport à mon époque. Les CP puis les CE1 dédoublés ont permis d'augmenter le taux d'encadrement des élèves et cela constitue le seul (et je dis bien le seul !) point positif que l'on peut mettre au crédit de feu notre ministre Blanquer.

Deuxième changement, les 224 élèves ne peuplent plus jamais la cour de récréation en même temps : l'accueil est fait désormais dans les classes et il y a toujours deux services de récréation distincts. Avec l'augmentation du taux d'encadrement, c'est assurément l'une des clés d'un climat aussi calme et aussi apaisé : élèves et enseignant·e·s ont l'air si tranquilles... comparé à mes souvenirs ! Cela a bien évidemment un prix : 1h20 de travail gratuit par semaine pour tou·te·s (occasion de rappeler que les temps d'accueil n'ont jamais fait partie des obligations de service des enseignant·e·s du primaire et n'ont jamais été rémunérés !), et un peu plus de services de récré à assurer...

Troisième changement majeur qui saute aux yeux quand on déambule dans les couloirs : des espaces classes complètement transformés par l'adoption de la classe flexible...

Organisation et innovations pédagogiques : les deux matrices du succès ?

J'en avais entendu parler et je voulais depuis longtemps les voir fonctionner, ces fameuses classes flexibles. Entrer dans ce type de classe, c'est entrer dans un espace qui ne ressemble plus vraiment à une classe telle qu'on a l'habitude de se la représenter. Il semble y avoir autant d'organisations différentes que de classes que je visite... C'est ça, la liberté pédagogique !

Petit tour en cycle 2 : je vois certains élèves allongés sur des tapis... je m'approche et non, ils/elles ne font pas la sieste, ils/elles font bien leurs exercices. D'autres sont assis·e·s sur le canapé du coin bibliothèque, d'autres plus traditionnellement installé·e·s sur des tables. Passage en cycle 3, je vois les élèves se déplacer avec un tote bag en mode « nomade » : plus de place assignée dans la classe, beaucoup plus de liberté dans les déplacements, de variété dans les positions. Magie du flexible : la discipline est bien là, les élèves sont au travail, mais cette discipline de l'esprit ne passe pas par la discipline des corps. Foucault serait content.

Il va de soi que cette autre gestion de l'espace, du corps et du matériel va de pair avec une organisation pédagogique renouvelée. À vrai dire, cela fait plus de vingt ans qu'à Duruy, on travaille en multiniveaux. Et dans une école de REP+ où les problématiques de maîtrise de la langue sont prégnantes, les manuels standardisés sont globalement inutiles. Donc il faut de toute façon se créer son matériel, son organisation, tester, laisser tomber, tester autre chose et toujours différencier... ça, ce n'est pas nouveau et ça demande toujours autant de travail de préparation et d'engagement !

Cette habitude du multiniveau a très probablement beaucoup joué dans la capacité de la majeure partie des collègues à rentrer massivement dans des dispositifs innovants et à s'approprier autant de pratiques des pédagogies alternatives et émancipatrices : fonctionnement en ateliers, « centres » maths et sciences, pédagogies par le jeu, par le mouvement... Partout où je passe, je suis assez impressionnée par le calme, le degré d'autonomie des élèves et... par la dose de travail que je sais être nécessaire pour leur fournir les

supports et le cadre de cette autonomie qui semble pourtant si naturelle.

Innovation pédagogique à tous les étages...

Au rez-de chaussée, dans la classe de la plus « stakhanoviste » de mes anciennes collègues de CE2/CM1/CM2, je vois se déployer des boîtes à exercices contenant des centaines de cartes (plastifiées à la main) pour les plans de travail en autonomie, classées par couleur en fonction de la « ceinture » qui correspond au niveau des élèves, car la méthode de l'évaluation par ceintures de compétences est adoptée dans la majeure partie des classes. Et aussi des dizaines de pochettes parfaitement organisées qui contiennent des jeux pédagogiques dans toutes les matières, jeux de fabrication « maison », budget limité oblige évidemment ! Je suis un peu envieuse, car je rêvais de parvenir à un tel système sur mes dernières années de PE où j'essayais de fonctionner en plan de travail, donc je n'ose imaginer le temps nécessaire à l'élaboration et à la mise en pratique de ces outils ! Par ailleurs, aux quatres coins de la classe sont aménagés des coins d'ateliers (musique, arts visuels, sciences, géographie...) dont je peux apprécier l'utilisation en assistant à une séance où les élèves en binôme s'affairent à remplir leur tâche de la semaine (journalistes, musiciens, scientifiques, historiens ou géographes...) : après une quinzaine de minutes de travail, chaque groupe présente oralement le résultat de celui-ci ou joue au professeur avec ses camarades... joli dispositif, mais qui demande encore une fois énormément d'organisation et de matériel.

Toujours au RDC, j'arrive à temps pour la séance de « maths en mouvement » avec une classe de CE1 où sont mêlés des activités de motricité (déplacement pour aller chercher une question) et exercices de numération qui, si les élèves étaient bien assis sur leurs chaises, pourraient être qualifiés de « classiques ». À l'étage, où l'espace des couloirs est investi par des élèves qui y travaillent en autonomie, j'observe également dans une classe de « grands » l'intégration du mouvement à une « pause active » entre deux séances d'ateliers mélant exercice de motricité et calcul mental... Je sais d'où mes deux collègues

tirent leur inspiration : elles avaient justement eu l'occasion d'apprécier l'intégration du mouvement aux apprentissages intellectuels lors des observations qu'elles avaient menées en Finlande et en Islande dans le cadre d'Erasmus +. Mise en pratique réussie de toute évidence !

En gérant l'éternel problème des moyens !

Derrière toutes ces merveilles pédagogiques, mon œil syndicaliste ne peut malgré tout s'empêcher de voir poindre en permanence l'éternel problème des moyens. La séance de maths en mouvement avec les CE1 met en évidence le bonheur de pouvoir travailler en effectif réduit (car le même dispositif semble impossible à mettre en place en classe entière), ce qui contraste d'autant plus avec la nécessité d'occuper l'espace du couloir pour pousser un peu les murs dans les classes de grands où l'effectif est augmenté de 3 ou 4 élèves par rapport à ce que j'ai connu. Au final l'augmentation du taux d'encadrement général est en partie un leurre puisqu'il n'est pas réparti sur l'ensemble des niveaux. Si mes calculs sont exacts, en conservant le même nombre d'enseignant·e·s, on aurait des classes à 17/18 élèves dans tous les niveaux... donc oui, le taux d'encadrement a augmenté, mais finalement assez légèrement et au détriment des classes de CE2, CM1 et CM2.

Ensuite, derrière tout le matériel utilisé pour créer les espaces flexibles, je ne peux m'empêcher de voir un investissement énorme en temps et/ou en deniers personnels, les budgets alloués pour les commandes ne permettant pas de se fournir en mobilier flexible ou en jeux pédagogiques et les subventions obtenues par l'équipe pour la mise en place des classes flexibles ayant été loin de correspondre aux besoins... Les conversations que j'entends en salle des maîtres·esse·s me confirment que beaucoup payent de leur poches du matériel qu'ils/elles ne peuvent financer avec les fonds publics alloués à l'école et en passant par les fournisseurs « officiels » imposés par l'institution. Donc on y met de son temps ou de sa poche, on sacrifie une partie de son salaire si on souhaite mettre en place la pédagogie de ses rêves...

Quant au salaire justement, certes il est devenu

plus intéressant grâce à l'augmentation de la prime REP+ pour les concerné·e·s, mais les PE dans leur ensemble restent les grand·e·s perdant·e·s du décrochage de pouvoir d'achat subi par les fonctionnaires en général et par les enseignant·e·s en particulier, en raison de la systématisation du gel du point d'indice depuis 2010, particulièrement violent durant les deux ans de forte inflation post-COVID. Faut-il le rappeler ? Contrairement à leurs collègues du secondaire, les PE ne bénéficient d'aucune prime (hors ISAE), d'aucune indemnité type IMP, d'aucun système de rémunération des heures supplémentaires (même si celles-ci sont très fréquentes, notamment lors des sorties scolaires, sans revenir sur la question des accueils déjà évoquée) et ils/elles ne bénéficient que de manière très marginale du PACTE. Pas étonnant que le métier de PE, assez longtemps épargné par le problème du recrutement, n'attire plus les jeunes et que la pénurie qui touche depuis longtemps le secondaire se soit aussi rapidement étendue au primaire.

Un grand bravo donc à tou·te·s ces collègues qui persistent et qui signent, année après année, dans des conditions qui peuvent sembler au premier abord s'être améliorées, pour une petite part grâce à l'institution, mais en réalité pour une grande part grâce à leur investissement ! Cela ne compense de toute façon pas la dégradation générale de la reconnaissance salariale, institutionnelle et sociale de leur énorme travail. Or cette reconnaissance est d'autant plus méritée lorsqu'on parvient, comme c'est ici le cas, à produire une telle qualité de service dans un contexte aussi difficile. Car si on peut louer tant d'engagement et de sacrifice, il est impossible de l'ériger en modèle : ce n'est pas aux enseignant·e·s, à la sueur de leur front ou en mobilisant leurs propres ressources financières, de pallier les défaillances de l'institution, car la France est parmi les pays de l'OCDE l'un de ceux qui investissent le moins dans leur école primaire. Elle peut donc largement mieux faire, et en améliorant les conditions de travail à l'école pour tou·te·s, et en reconnaissant/revalorisant le travail de ses enseignant·e·s à la hauteur de ce qu'ils/elles méritent très largement !

Adhérent·e

NOM : Prénom :
 Adresse : Code postal :
 Commune : Téléphone : E-mail :

Situation professionnelle

Branche (1^{er} ou 2nd degré, supérieur) : Corps, grade (AED, AESH, PE, certifié·e, hors-classe...) :

Discipline, fonction, statut (stagiaire, adjoint·e, brigade, TZR,...) :

Temps complet Temps partiel :
 Disponibilité Congé (type :)

Retraité

Établissement d'exercice ou de rattachement administratif (pour ceux en activité)

Nom :
 Adresse :
 Code postal : Commune :

Cotisation

66 % des sommes versées en 2025 seront déductibles de vos impôts 2026 ou ouvriront un crédit d'impôt.
Un justificatif vous sera adressé en 2026.

Montant de la cotisation annuelle 2025 - 2026 (consulter le tableau ci-dessous) : €

Cotisation payée en (1 à 10 fois) : fois (**dernier versement en juillet 2026**)

Paiement par :

Chèque·s (joindre tous les chèques, à l'ordre de SUD éducation 66, et écrire le mois de dépôt au dos de chaque chèque)
 Virement sur le compte SUD éducation 66 (voir RIB au verso. Penser à préciser le motif du virement)
 Par CB en ... fois sur le site de la Fédération SUD éducation (Adhésion en ligne)

Montants des cotisations, à calculer d'après le salaire mensuel net moyen de l'année civile 2024 :

| Salaire mensuel net moyen en 2024 | Cotisation annuelle 2025-2026 | Cotisation réelle (après déduction ou crédit d'impôt) | Taux de cotisation |
|-----------------------------------|-------------------------------|---|--------------------|
| Jusqu'à 900 € | 5,00 € | 1,70 € | / |
| Jusqu'à 1000 € | 10,00 € | 3,40 € | 1,00 % |
| Jusqu'à 1100 € | 25,00 € | 8,50 € | 2,30 % |
| Jusqu'à 1200 € | 40,00 € | 13,60 € | 3,30 % |
| Jusqu'à 1300 € | 60,00 € | 20,40 € | 4,60 % |
| Jusqu'à 1400 € | 80,00 € | 27,20 € | 5,70 % |
| Jusqu'à 1500 € | 100,00 € | 34,00 € | 6,70 % |
| Jusqu'à 1600 € | 120,00 € | 40,80 € | 7,50 % |
| Jusqu'à 1700 € | 140,00 € | 47,60 € | 8,20 % |
| Jusqu'à 1800 € | 162,00 € | 55,08 € | 9,00 % |
| Jusqu'à 1900 € | 192,00 € | 65,28 € | 10,10 % |
| Jusqu'à 2000 € | 220,00 € | 74,80 € | 11,00 % |
| Jusqu'à 2100 € | 242,00 € | 82,28 € | 11,50 % |
| Jusqu'à 2200 € | 264,00 € | 89,76 € | 12,00 % |

| Salaire mensuel net moyen en 2024 | Cotisation annuelle 2025-2026 | Cotisation réelle (après déduction ou crédit d'impôt) | Taux de cotisation |
|-----------------------------------|-------------------------------|---|--------------------|
| Jusqu'à 2300 € | 288,00 € | 97,92 € | 12,50 % |
| Jusqu'à 2400 € | 312,00 € | 106,08 € | 13,00 % |
| Jusqu'à 2500 € | 338,00 € | 114,92 € | 13,50 % |
| Jusqu'à 2600 € | 364,00 € | 123,76 € | 14,00 % |
| Jusqu'à 2700 € | 392,00 € | 133,28 € | 14,50 % |
| Jusqu'à 2800 € | 420,00 € | 142,80 € | 15,00 % |
| Jusqu'à 2900 € | 450,00 € | 153,00 € | 15,50 % |
| Jusqu'à 3000 € | 480,00 € | 163,20 € | 16,00 % |
| Jusqu'à 3100 € | 512,00 € | 174,08 € | 16,50 % |
| Jusqu'à 3200 € | 544,00 € | 184,96 € | 17,00 % |
| Jusqu'à 3300 € | 575,00 € | 195,50 € | 17,40 % |
| Jusqu'à 3400 € | 612,00 € | 208,08 € | 18,00 % |
| Jusqu'à 3500 € | 636,00 € | 216,24 € | 18,20 % |

Plus de 3500 € : 18,2 % du salaire mensuel.

Pour tout cas particulier (difficulté de paiement, etc.), n'hésitez pas à contacter SUD éducation 66.

Le présent bulletin d'adhésion est à renvoyer par mail (66@sudeducation.org), ou à :

SUD éducation 66 – 4 bis avenue Marcelin Albert – 66000 Perpignan

J'autorise SUD éducation à faire figurer ces informations dans ses traitements et fichiers informatisés, dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi « Informatique et Liberté » du 06 janvier 1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la Fédération SUD éducation.

Date :

Signature :